



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 06 avril 2018

Levée du barrage de Longoni

Depuis le 20 février 2018, le département de Mayotte traverse une crise sociale et sécuritaire qui a conduit à l'édification de plusieurs barrages perturbant fortement les déplacements des mahoraises et des mahorais.

Cette situation a entraîné une gêne considérable pour la population en particulier une dégradation des conditions sanitaires et l'accès aux établissements scolaires.

Ces barrages sont aussi à l'origine de la fragilité économique des entreprises du territoire entraînant entre autre de l'activité partielle.

De plus, le barrage installé à la sortie du port de Longoni coupe l'île de tout réapprovisionnement qui occasionne depuis une semaine des ruptures importantes dans les magasins d'alimentation et la fermeture de certains.

Malgré le dialogue renoué avec l'ensemble des parties prenantes à ce conflit et l'appel unanime tant de l'intersyndicale, du collectif, des élus, des organisations patronales que du grand cadé à la levée des barrages, appel resté sans effet à ce jour, le préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement, Dominique SORAIN a décidé de procéder, vu l'impérieuse nécessité de la situation, à la levée du barrage de Longoni par la gendarmerie nationale.

Cette opération s'est déroulée sans emploi de la force.

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr